INFIRMIER EN SANTE AU TRAVAIL

Vos compétences

Vous êtes diplômé(e) de la formation spécifique en santé au travail (Diplôme Universitaire ou licence professionnelle) et disposez d'une expérience en santé au travail.

Les candidatures IDE non formées en Santé au Travail seront étudiées en fonction du projet professionnel, de l'expérience en équipe pluridisciplinaire et en actions/projet de prévention.

Dynamique et structuré(e), vous avez un très bon relationnel, des qualités d'écoute, une grande autonomie et vous appréciez le travail en équipe.

Vous savez organiser et prioriser vos tâches et vous faites preuve d'initiatives et de proactivité.

Missions principales

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous effectuerez des actions de prévention, de dépistage et d'éducation.
Sous la responsabilité du médecin du travail vous aurez en charge :

- Les entretiens infirmiers ;
- Les examens complémentaires ;
- La visite d'entreprise et la réalisation de fiche d'entreprise ;
- La réalisation d'études de postes ;
- L'animation d'actions collectives : formation et information des salariés sur les risques professionnels.

Vous participerez aux différents groupes de travail portant sur les grandes thématiques de prévention primaire et déploierez des actions de prévention en milieu de travail.

Avantages

Vous bénéficierez d'une rémunération selon le profil, d'avantages sociaux (15 jours de RTT, mutuelle prise en charge à 95%, Retraite Surcomplémentaire, Bons cadeaux, Tickets Restaurant, Epargne salariale, prise en charge de la cotisation infirmier, …), d'une politique de formation efficiente.